

Compte rendu n° 04/2018

séance du Conseil Municipal du 02 mai 2018

Le 02 mai 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 24 avril 2018, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Nombre de conseillers :

- en exercice : **11**
 - présents : 09
 - votants : 09
- Contre : 0 Pour : 09

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Marie-Laure DESBIOLLES, Jean-Paul COUTY, Jean-Michel JACQUES, Martine DUSONCHET, Alain BRUCHEZ, Lionel LERDUNG, Pascale VULIN

ABSENT(ES) ESCUSE(ES) : Laura VIRET, Lionel VERNAY.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter 1 délibération :

- détermination des tarifs pour la journée du marché des créateurs organisée par la commission animation / jeunesse

Il demande également à ce qu'une délibération soit retirée de l'ordre du jour ;

- Contrat de mise à disposition d'un terrain pour la mise en remblais définitive de matériaux inertes avec l'entreprise MAULET TP

Les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité :

⇒ **Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent saisonnier**

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour assister l'agent technique,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique 2ème classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période allant 1er août au 31 août 2018.

Cet agent assurera des fonctions d'agent technique à temps plein.

La rémunération de l'agent sera calculée selon la grille indiciaire du grade d'adjoint technique 2ème classe.

⇒ **Adjoint administratif 2ème classe : Augmentation de la durée du temps de travail à compter du 1er juin 2018**

Considérant que l'agent de la filière administrative du cadre d'emploi des agents administratif de 2ème classe a accepté l'augmentation de son temps de travail en adéquation avec un besoin de service, afin de satisfaire une qualité de service public et d'améliorer la situation personnelle de l'intéressé;

Considérant la proposition faite à cet agent en vue d'augmenter son temps de travail hebdomadaire de 17,50/35ème à 21/35ème à compter du 1er juin 2018.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré accepte l'augmentation du temps de travail de 17,50H à 21H hebdomadaire à compter du 1er juin 2018.

⇒ **détermination des tarifs pour la journée du marché des créateurs organisée par la commission animation / jeunesse**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'appliquer les tarifs suivants pour la journée du marché des créateurs :

- sandwich (pain bagna...) 4 €
- Saucisse : 3€
- Verre de rouge ou rosé : 1€
- Saucisson : 18€ lekilo

DIVERS

★ Personnel Communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une réunion a eu lieu avec l'employée en charge de l'entretien des bâtiments, de l'état des lieux de la salle des fêtes. En effet, au vu de l'augmentation de la charge de travail (bungalow...), il a été nécessaire de lui augmenter son temps de travail et de revoir ses attributions. Une fiche de poste a été créée.

★ Commerce ambulant

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a contacté Monsieur ENGEL, pizzaiolo, habitant la Commune, afin de lui proposer de vendre ses pizzas une fois par semaine sur la place du village. Suite à cette proposition, le conseil municipal demande à ce qu'il intervienne le jeudi soir. La demande sera faite à Monsieur ENGEL.

Madame Marie-Laure DESBIOLLES pense qu'il serait souhaitable de changer de vente. En effet, sur beaucoup de communes environnantes, nous trouvons des vendeurs de pizzas. Elle propose de chercher une personne pour la vente d'hamburger.... Le Conseil Municipal reste ouvert à toutes nouvelles propositions.

★ Journée de l'environnement

Cette année, la journée de l'environnement a eu lieu le 28 avril. Le Conseil déplore la faible participation des habitants de la Commune. Environ 5 enfants étaient présents.

★ Urbanisme

Déclaration Préalable déposée par Monsieur Serge GAL pour le remblai d'un terrain. En cours d'instruction.

Fin à 22h00

